Économie : L'AFL et Interco'Outre-mer lancent leur premier partenariat stratégique au service des collectivités ultramarines



L'AFL, banque dédiée aux collectivités locales, et Interco'Outre-mer, réseau des intercommunalités d'Outre-mer, ont signé une convention pour 2026-2028. Ce partenariat inédit vise à renforcer l'expertise, les outils et l'accompagnement des intercommunalités face aux enjeux financiers et territoriaux propres aux Outre-mer.

« *L'AFL, la banque des collectivités locales, et Interco'Outre-mer, réseau des intercommunalités d'Outre-mer, ont signé une convention partenariale, pour la période 2026-2028"*, a indiqué l'AFL dans un communiqué, mercredi 11 mars. « *Ce premier partenariat marque une étape importante pour les deux structures et traduit leur volonté commune de renforcer les échanges au service des territoires d'Outre-mer et de l'intérêt général* ».

Echange d'expertises pour renforcer la capacité d'action des collectivités

Dans le cadre de ce partenariat stratégique, l'AFL et Interco'Outre-mer engagent une « *coopération opérationnelle reposant sur la production d'analyses et d'études et une mobilisation conjointe lors de leurs temps forts* ». « *Cette coopération vise à renforcer l'accompagnement des intercommunalités en leur apportant des outils, des éclairages partagés et des références solides face aux enjeux de financement du monde local et de transition des territoires* », explique l'AFL dans son communiqué.

Un rapprochement au service des territoires d'Outre-mer

« *L'AFL est la seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, et entièrement dédiée à leur financement, quelques que soient leur taille* », souligne la banque, qui accompagne une vingtaine de collectivités situées dans les territoires d'Outre-mer, notamment à La Réunion, en Guadeloupe et à Mayotte.

Créée il y plus de vingt ans à l'initiative d'élus, Interco'Outre-mer rassemble les intercommunalités d'Outre-mer pour porter « *une voix collective multiple et affirmée* ». En fédérant élus, cadres et partenaires autour de positions communes, le réseau souhaite œuvrer à la défense des intérêts des intercommunalités et de leurs communes, et à la reconnaissance de leurs spécificités territoriales dans les orientations de politique publique.

« *Ce premier partenariat avec Interco'Outre-mer est une étape importante pour l'AFL et s'inscrit pleinement dans notre mission. Il nous permet de renforcer notre action auprès des collectivités ultramarines, en mettant à leur disposition une expertise financière adaptée à leurs enjeux et leurs spécificités territoriales* », insiste Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL.

« *Avec la signature de cette convention avec l'AFL, nous engageons une coopération structurante au service des intercommunalités d'Outremer et de leurs communes. Notre ambition est claire : les accompagner en leur donnant les outils et expertises nécessaires pour conduire leurs projets* », Lyliane Piquion-Salomé, Présidente d'Interco'Outremer.

Mayotte Digital Press

Espace Abonnés